
Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 56

Séance du 4 NOVEMBRE 2016

**Objet : AUTORISATION D'UTILISATION DU QUART DES CREDITS
D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2017**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	49
	de pouvoir(s) :	2
	de membres votants :	51
	votes pour :	51
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 4 novembre à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 30 septembre 2016, se sont réunis dans la salle Albert Petit de la commune de Sierville, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie-CROCHEMORE, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel COLLARD, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Mme Annie PIMONT, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Gérard GROMARD, Rémy TERNISIEN, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Guy FONTANIE, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Stéphane MASSE, Daniel BEUX, Daniel GRESSSENT, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Hugues OGDEN, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Daniel LEFEVRE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Gérard LESUEUR, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Michel LOISEL a donné pouvoir à M. Jean-Marie CROCHEMORE,
M. Alain LETARD a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET.

Assistaient également à la séance :

- M. Henry WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
- M. Pierrick MAÏA, GRDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 56 :

**Objet : AUTORISATION D'UTILISATION DU QUART DES CREDITS
D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2017**

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- l'instruction budgétaire et comptable M14,
- le Budget Primitif 2015 adopté le 18 mars 2016,
- la Décision Modificative n° 1 adoptée le 10 juin 2016,
- la Décision Modificative n° 2 adoptée le 04 novembre 2016,

CONSIDERANT :

Le SDE76 ne reportera pas de crédit en reste à réaliser pour lesquels aucun engagement juridique n'a été pris (conventions signées, arrêtés de subvention pris, commandes de travaux émises).

Cependant, l'ensemble des comptes de tiers, 4581-Face, sera porté en reste à réaliser lorsque l'engagement est pluriannuel.

Il convient néanmoins de pouvoir engager de nouvelles dépenses jusqu'au BP 2017 pour assurer le paiement des commandes en cours.

PROPOSITION :

Le Président propose d'autoriser l'exécutif, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017, à engager, liquider et mandater, d'une part, les dépenses de la section de fonctionnement jusqu'à 100 % des crédits inscrits au budget 2016, DM1, DM2 2016 du SDE76 et, d'autre part, les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016, DM1, DM2 2016 du SDE76, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette.

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- AUTORISE l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette et précise que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions ainsi définies donnent lieu à l'ouverture rétroactive de crédits au BP 2017 suivant le tableau annexé à la présente délibération,
- PRECISE que tous les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2017 lors de son adoption.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,


Patrick CHAUVET.

compte	libellé	BP+DM1+DM2	quart
20	dépenses imprévues	1 066 311,95 €	266 577,99 €
275	dépôt et cautionnement	5 000,00 €	1 250,00 €
2762	remboursement trop perçu de TVA (réel)	30 000,00 €	7 500,00 €
13248	remboursement aux communes TP participations	25 000,00 €	6 250,00 €
13258	remboursement aux EPCI trop perçu participations	50 000,00 €	12 500,00 €
238	avances forfaitaires (réel)	800 000,00 €	200 000,00 €
2188	autres immobilisations	3 500,00 €	875,00 €
2158-11	outillage	3 000,00 €	750,00 €
2182-11	acquisition véhicule	130 000,00 €	32 500,00 €
2183-11	acquisition matériel informatique	64 182,16 €	16 045,54 €
2184-11	acquisition mobilier	45 000,00 €	11 250,00 €
2051	logiciel informatique	200 000,00 €	50 000,00 €
2033-11	frais d'insertion	12 000,00 €	3 000,00 €
2031-11	frais d'étude	458 000,00 €	114 500,00 €
20415	dotation	24 078 295,66 €	6 019 573,92 €
2315	travaux programmés réseaux	59 725 895,11 €	14 931 473,78 €
4581	travaux programmés tiers	11 945 101,07 €	2 986 275,27 €
4581	travaux inopinés tiers	66 758,84 €	16 689,71 €
2315	travaux réseaux inopinés	4 161 180,02 €	1 040 295,01 €
TOTAUX		102 869 224,81 €	25 717 306,20 €